TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI

RUANDA-URUNDI GEBIED

SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT

U S U M B U R A , le 11 février 1959.
, de

(¹) N° 822/ 01142 /435.-

A Monsieur l'Administrateur de Territoire de et
à
K I B U N G U.

KIBUNGO
467

Réf. n° :

Annexe / Bijlage : 1

Objet / Voorwerp : JURYS CENTRAUX PROVINCIAUX 1959
REGLEMENT DES EXAMENS
ERRATUM.

584

Monsieur l'Administrateur de Territoire,

Subsidiairement à ma lettre 822/10329/3705 du 3 décembre 1958, j'ai l'honneur de vous faire parvenir, ci-annexé, un erratum relatif au règlement des examens extra-scolaires devant les Jurys centraux provinciaux prévus pour 1959.

Pour le Vice-Gouverneur Général,
Gouverneur du Ruanda-Urundi,
Le Secrétaire Provincial, f.f.
E. DUCARME.-

(¹) Rappeler dans la réponse la date et le numéro — In het antwoord nummer en dagtekening vermelden.